



148^{ème} SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OMS

Point 14.3 de l'ordre du jour provisoire

Préparation et action en matière de santé mentale dans le cadre de la pandémie de COVID-19

Janvier 2021

Le Conseil International des Infirmières (CII) reconnaît l'importance de la préparation et de l'action en matière de santé mentale et soutient fermement les mesures recommandées par l'OMS afin d'atténuer le plus possible les conséquences de la pandémie de COVID-19. La pandémie a de graves conséquences sur la santé mentale et le bien-être des personnes de tous âges, de tous sexes et de tous niveaux socio-économiques, et a amplifié la crise mondiale actuelle relative aux maladies mentales et aux troubles liés à l'usage de substances.

Les infirmières jouent un rôle inestimable dans la promotion de la santé mentale, la prévention des maladies mentales et la prestation de soins de santé mentale centrés sur la personne. Nous avons plus que jamais besoin d'infirmières pour soutenir la riposte à la COVID-19 et assurer la prestation de services de santé mentale.

L'incidence sur l'état de santé physique et mentale des infirmières et des autres agents de santé ne doit pas être négligée. Les exigences physiques et mentales croissantes exercent une pression sans précédent sur les personnels de santé. Le récent rapport du CII montre que dans toutes les régions du monde, les infirmières font état de taux de détresse mentale croissants et extrêmement préoccupants. Cette augmentation trouve sa source dans les problématiques telles que les équipements de protection individuelle (EPI) inadéquats, la persistance d'une charge de travail élevée, la crainte de transmettre le virus à sa famille et la hausse des violences faites aux infirmières.

Le CII est extrêmement préoccupé par les conséquences à long terme de la pandémie. Les agents de santé sont touchés de manière disproportionnée et risquent d'être victimes de syndromes de stress, d'anxiété, de dépression, de troubles de stress post-traumatique, de maladies chroniques et de surmenage professionnel. La discontinuité des services, le sous-financement et la négligence persistante de la santé mentale augmenteront le nombre d'infirmières quittant la profession, aggravant d'autant la pénurie future de personnel infirmier et exacerbant l'urgence mondiale en matière de santé mentale.

Pour protéger la santé et faire respecter les droits de milliards de personnes, le CII exhorte les gouvernements à placer la santé mentale au cœur des plans nationaux de riposte à la pandémie de COVID-19 et de redressement. Le CII appelle également les gouvernements à augmenter de toute urgence les investissements dans des services durables de soutien et de santé mentale à assise communautaire.